# Municipal d'Informations 25 - Février 2015

Bulletin Municipal d'Informations

N° 85 - Février 2015

monceaux.info@wanadoo.fr Internet: monceaux.fr



# SOMMAIRE

## Pages: 2 & 3

Les vœux du Maire

Pages: 4 & 5

Informations Communales

Travaux du groupe scolaire

Page: 6

Vacances de Février

Pages: 7 à 10

Le marais

Pages : 11 et 12

Les Associations

Page 12

Dates à retenir

# LIEDITORIAL



L'année 2015 a commencé et nos vaux programmés pour restructurer le groupe scolaire commencés durant l'été 2014 vont s'intensifier dans les prochaines semaines.

Grâce à l'aide du Conseil Général et un peu de l'État, c'est 3 classes neuves et un bloc sanitaire qui vont être construits fin février à août 2015. Les actuelles classes des maternelles vont être réhabilitées également durant les vacances.

La chapelle de l'église, interdite d'accès en raison de chutes de plâtre, va également être traitée et les caméras infrarouge attendues depuis fin 2013 devraient être subventionnées en 2015. Cela améliorera la sécurité.

Dans notre environnement immédiat, le centre commercial du Val d'Halatte doit ouvrir fin mars. La maison de l'environnement du Conseil Général, qui sera implantée sur le territoire de Monceaux près de la RD 1017, devrait voir le jour en 2016. Le permis sera signé prochainement.

Tous ces travaux donnent du travail aux entreprises qui en ont bien besoin. Les collectivités de tous niveaux voient leurs dotations d'État diminuer d'année en année et l'État nous transfère de plus en plus de charges sans contreparties financières.

Le Conseil Général, la Communauté de Communes sont touchées par ces baisses. En 2014 nos dotations ont été amputées de 21000 €uros. C'est énorme pour nous; cela représente près de 5% de notre budget de fonctionnement. En 2015, nous devons serrer les dépenses et nous devrons augmenter notre fiscalité. Durant 12 ans les taux communaux n'ont augmenté que de 3% en 2009 et notre taux de taxe d'habitation à 9,06% est l'un des plus bas des communes de la CCPOH. Nous allons préparer le budget 2015 dans les semaines à venir et nous fixerons les taux les plus justes pour assumer nos besoins et financer nos investissements. Le budget sera voté fin mars.

Bon courage à tous.

Alain COULLARÉ



## JEUDI 15 JANVIER . .

#### ... LES VŒUX DU MAIRE.

Cette cérémonie des vœux peut paraître insolite dans un pays qui vient de connaître des drames humains et sanglants.

- L'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo connus pour leurs dessins humoristiques et provocateurs contre toutes les religions et l'ordre établi,
- Le massacre de policiers et de clients d'un magasin cascher,
- Un agent d'entretien qui se trouvait dans l'immeuble du journal.

Après le recueillement et l'émotion, les français de toutes origines et de toutes religions ont décidé de réagir pour montrer leur unité, leur désir de liberté et de solidarité.

Le monde entier a regardé la France, patrie des droits de l'homme et de la liberté.

Certains chefs d' États et de gouvernements sont venus apporter leur soutien.

Aujourd'hui, la vie doit continuer, nous n'avons pas peur. Nous devons être déterminés et vigilants face aux revendications et aux menaces d'Al qaida et Daech.

En hommage aux victimes, je vous demande d'observer une minute de silence.



Avant de commencer cette cérémonie, je vous présente les excuses de :

- Monsieur Édouard Courtial, notre Député et ancien Ministre, et de sa suppléante Dominique Lesourd,
- Monsieur Philippe Marini, Sénateur honoraire, Maire de Compiègne, Président de l'ARC.
- Monsieur André Vantomme, ancien Sénateur, 1er Vice-Président du Conseil Général et dispensateur des subventions.

Je salue au nom de mes collègues du Conseil Municipal et en mon nom personnel Roger Menn, Vice Président du Conseil Général et encore notre Conseiller Général jusqu'à fin mars, Michel Delmas, Conseiller Général du canton de Pont qui venait les années précédentes comme maire de Pont et président de la C.C.P.O.H. Je salue mes collègues Maires, les Vice Présidents de la CCPOH, les représentants des services de l'État, les sapeurs pompiers, les gendarmes, le père Gosset, les cadres de la CCPOH et le per-

sonnel qui nous aident.

Je salue les artisans, entrepreneurs, professions libérales, agriculteurs installés ici ou qui habitent à Monceaux. Je remercie les partenaires de la commune qui travaillent avec nous ou qui vont intervenir dans les travaux du groupe scolaire. Je salue les responsables et les bénévoles des associations qui animent et participent activement à la vie du village.

Je salue les enseignants toujours dévoués et fidèles, les parents d'élèves, notamment ceux qui aident les enfants pour la bibliothèque, l'accompagnement à la piscine ou a des sorties, le personnel communal qui est à votre service avec dévouement et compétences.

Je remercie enfin mes collègues du Conseil Municipal élus ou réélus en mars 2014.

Lors des élections, nous avions annoncé les grandes lignes de nos actions pour ce nouveau mandat :

- La construction de nouvelles classes et la restructuration du groupe scolaire avec un programme triennal pour 500 000€. la première tranche démarrée en 2014 est en cours; elle s'achèvera dans les semaines qui viennent. La seconde suivra si le Conseil Général nous subventionne en 2015.
- En 2014, nous avons acheté le terrain de 405m² 6075 €uros, construit un bâtiment pour 10 300 €uros, acheté un chalet bois pour 5100 €uros. Nous avons amené les réseaux de la rue Gondot jusqu'au futures classes pour 65 000 €uros, équipé l'école d'un vidéo- projecteur, mis des bancs sous le préau.
- Nous avons eu une subvention de 39% du Conseil Général pour la 1ère tranche du groupe scolaire dépense subventionnable de 151 781 €uros subvention : 61920 €uros. 45% de DETR pour un module sanitaire et la restructuration d'une classe dépense subventionnable 75 819 €uros HT subvention 34118 €uros.
- La création d'un nouveau site internet.

Deux projets supplémentaires n'ont pu être réalisé :

- L'amélioration de la vidéosurveillance
- La réfection intérieure du transept gauche de l'église, nous pensons les faire en 2015.

En ce qui concerne l'aménagement par Oise habitat de la zone de la Mare Blé, le dossier a peu progressé. Le juge est venu sur place le 20 novembre 2014 et il y aura une audience au tribunal le 10 février.

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée de septembre 2014, nous pouvons accueillir 64 enfants avec 5 encadrants sur 114 scolarisés.

## JEUDI 15 JANVIER . .

Les activités ont lieu le vendredi après-midi. Les enfants semblent satisfaits mais j'ignore si la nouvelle organisation de la semaine est positive pour les enfants ? Le coût de cette réforme pour la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte et notre commune est de l'ordre de 25000 €uros. L'État nous verse 50€uros par enfant scolarisé soit : 5700 €uros. Cette somme est loin de couvrir toutes les dépenses.

Voici 3 ans que les dotations d'État, pour toutes les collectivités locales, diminuent et cela va encore s'aggraver alors que nos charges augmentent comme celles des ménages avec les normes, les taxes et les contributions de toutes sortes. En 2014, c'est 21000 €uros de moins que l'État nous a donné.

Alors que les communes représentent un service de proximité, les technocrates rêvent de leur regroupement ou de diminuer leurs compétences.

L'intercommunalité a un rôle positif dans de nombreux domaines mais chaque mairie aide ses habitants. Ils peuvent rencontrer leurs élus qui s'efforcent de les conseillers ou de les orienter. La mairie disait un collègue maire est une épicerie, l'intercommunalité un super marché impersonnel. La façon d'aborder les problèmes n'est pas la même partout - Exemple: la sécurité, la vidéo surveillance, les règles d'urbanisme qui exaspèrent les maires avec la promiscuité que l'on impose à la campagne.

Monceaux bénéficie d'un environnement protégé, la maison des marais et de l'environnement verra le jour fin 2015 début 2016. La construction des cheminements de visite a commencé en 2014. (Voir le déboisement entre les Ageux et Saint Martin Longueau le long de la D1017).



Le PNR (**P**arc **N**aturel **R**égional) qui renouvelle sa charte et son périmètre pour 2016 veut nous intégrer ainsi que les Ageux et Brenouille. J'ai refusé comme mes collègues.

Avec le Syndicat Mixte des Marais de Sacy et Natura 2000 nous protégeons notre environnement et nous n'avons pas besoin de contraintes supplémentaires.

#### Autour de nous des choses bougent :

- Le nouveau centre commercial Val d'Halatte doit ouvrir en mars 2015,
- Le permis de construire pour la maison des marais est en cours d'instruction,
- Les études pour la zone d'activité de 30 hectares au nord sont en cours,
- Les travaux de la mise à 2x2 voies de la RD200 ont un peu commencé avec du déboisement.

La CCPOH a vu son conseil renouvelé à 70% avec une parité hommes/femmes dans les communes de plus de 1000 habitants. De grands défis l'attendent avec la baisse là aussi des dotations de l'État.

Durant 6 ans nous n'avons pas augmenté les impôts tout en développant de nombreux services pour les jeunes et en investissant dans de nombreux bâtiments.

Malheureusement, les contraintes budgétaires liées aux nécessités du développement économique vont mobiliser des moyens financiers. La mise en place du haut débit dans le département de l'Oise dans les 6 ans à venir va coûter 400 000 €uros par an à la CCPOH durant 20 ans.

Est-ce un bon investissement ? Il ne servira qu'aux particuliers.

#### En 2015 il y aura 2 élections :

- Les 22 et 29 mars les élections départementales avec des candidats en binômes, 21 cantons redécoupés,
- En décembre, des élections régionales dont les modalités seront précisées.

La Picardie doit fusionner avec le Nord Pas de Calais, il n'y aura pas d'économies et le pouvoir régional sera encore plus loin des citoyens. Il n'y a eu aucune concertation. Depuis 1 an, la France n'a pas progressée. Nous menons une politique d'austérité avec un chômage qui augmente toujours, une dette de 2000 milliards équivalente à 100% du PIB d'une année.

Quel beau cadeau pour nos enfants ! Je veux cependant garder un espoir car la France a de réels talents dans de nouvelles technologies. (Ex : le cœur artificiel).

Nos élites, ou ceux qui se considèrent comme telles, sont totalement coupées des réalités et ils sont avant tout carriéristes. Je m'arrête là car vous connaissez la situation.

Aujourd'hui 15 janvier 2015, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

Je souhaite que la France s'en sorte, que la vie s'améliore et que nous fassions les réformes justes pour redresser la barre.

Bonne année 2015

Que vous soyez heureux de vivre à Monceaux et dans vos villages respectifs.

Vive la république.

Vive la France.

# INFORMATIONS COMMUNALES



MAIRIE: Jours et Heures d'OUVERTURE au PUBLIC

Mardi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 18h45 Jeudi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 18h30

Vendredi: 8h30 à 11h30

Secrétariat mairie: 03.44.72.69.29 courriel: monceaux.mairie@wanadoo.fr

## RECENSEMENT

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



En 2015, les jeunes gens et jeunes filles nés en 1999 devront se présenter au secrétariat de la Mairie, à compter de leur date d'anniversaire afin de se faire recenser. Ils devront être muni d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents ainsi que d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera remise.

Cette inscription est obligatoire pour pouvoir passer des examens et

concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Elle facilitera l'inscription sur les listes électorales à vos18 ans.

## www.monceaux.fr

Vous trouverez sur notre nouveau site internet de nombreuses informations pratiques et toutes les actualités de la mairie, des associations, de la CCPOH. Vous avez la possibilité de consulter et télécharger de nombreux documents. Par exemple les menus de la cantine sont en ligne.

Bonne visite.

# Le monoxyde de carbone

Ce gaz est indétectable, il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence ... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang.

#### Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure

#### Soyez vigilant:

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel
- Aérez votre logement, même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.
- Ne faites pas fonctionner un moteur thermique dans un local fermé

#### Si vous soupconnez une intoxication,

si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements pensez au monoxyde de carbone ...

- 1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- 2. Arrêtez vos appareils de combustions (si possible),
- 3. Evacuez les locaux et les bâtiments.

#### Appelez les secours :

- Numéro unique d'urgence : 112
- Sapeurs Pompiers : 18 ou le SAMU : 15 www.logement.gouv.fr

Consultez le site : www.logement.gouv.fr

### PÉDICURE - PODOLOGUE

Sur Rendez-vous : 03.60.46.93.85 Semelles orthopédiques 3 rue Jacques Havy - Fleurines 60700





Un Pizzzaïolo stationne tous les mardis, place Robert Josse, depuis le 06 janvier 2015

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2014 :

LEJEUNE Guy.. décédé le 12 janvier à Creil

LESSERTISSEUR Simone née CARRÉ décédée le 11 juin à Senlis

JACQUEMART François . . décédé le 29 juin à Senlis

GOUNAND Isabelle née BRICOGNE décédée le 08 décembre à Creil

BRUNEL Roger . . décédé le 09 décembre à Compiègne

# LES TRAVAUX A L'ÉCOLE

## Restructuration du groupe scolaire, le planning est respecté.

Lundi 26 janvier 2015 début des travaux : implantation du bâtiment et réalisation des fondations . . .





# Demière minute . La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte nous informe :

# **Séjours <mark>cufunce</mark> & jeunesse**Pour les 6-11 ans et les 10-17 ans

#### Call

Pour l'été 2015, le service Enfance vous propose 3 séjours avec des prestataires extérieurs : > le lac de Saint-Fargeau dans l'Yonne, un séjour de 7 jours destiné aux enfants de 6 à 8 ans. Ils participeront à la vie de la ferme, soins des animaux, balade à poneys, canoë, VTT, atelier cuisine, activités manuelles et jardinage.

Deux prestations pour les enfants de 7 à 11 ans :

- > Saint-Rémy des Landes, dans la Manche, un séjour de 14 jours. Ils pratiqueront la voile, le char à voile, l'équitation, du cyclotourisme, la baignade en mer, la visite de la « Maison de la Mer », la pêche à pied, les randonnées pédestres, les activités manuelles, sportives et artistiques à la carte et veillées à thème.
- > Crest Voland en Haute-Savoie, un séjour de 14 jours sur la piste de la carte au trésor. Au programme : journée à Annecy, journée à Chamonix, journée aventure, accrobranche, géo-coaching, baignade et jeux de plage. Campagne, montagne, mer... des destinations et activités variées pour le plus grand plaisir des enfants.

#### јенисале

Pour que vos adolescents passent un été 2015 ensoleillé et inoubliable, le service Jeunesse vous propose deux séjours, avec un prestataire extérieur (ADAV).

Le séjour passerelle, en Charente, permettant une transition entre l'enfance et l'adolescence s'adresse aux 10-13 ans, avec un programme sportif.

Le séjour des 13-17 ans se déroulera en camping à Barcelone (Espagne) avec de multiples activités aquatiques.

Si vous souhaitez que vos enfants passent un agréable séjour dans un cadre sécurisé et sécurisant, n'hésitez plus, renseignez-vous et inscrivez-vous en toute confiance.

#### Réunion "infos séinur

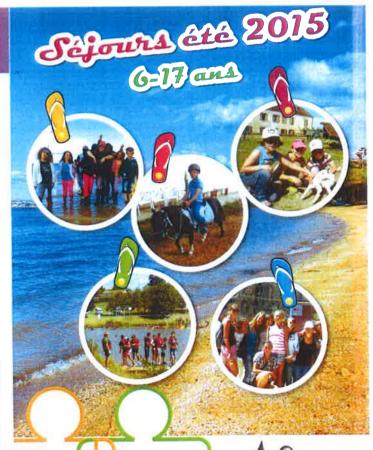
Le mercredi 18 mars 2015 à 18h00 pour les séjours enfance et à 19h00 pour les séjours jeunesse, à La Manekine,

4 allée des loisirs à Pont-Sainte-Maxence.

Les tarifs et règlements vous seront communiqués lors de la réunion. Pré-réservation possible lors de cette réunion. Renseignements au Pôle services : 03 44 29 48 80

#### INSCRIPTIONS AU PÔLE SERVICES

- > Remise des dossiers complétés jusqu'au vendredi 27 mars 2015.
- > Inscriptions du 1° au 10 avril 2015, sur rendez-vous.



PÔLE SERVICES ENFANCE

PÔLE SERVICES JEUNESSE Pays d'Oise et d'Halatte

# CANCES DE FÉVRIER

# Inscris-toi vite

Renseigne-toi

ou au service Jeunesse auprès des animateurs situé au Pôle services.

VACANCES DU 23 FÉVRIER AU 6 MARS 2015

POUR LES 12\*-18 ANS IL SCOLARISES AU COLLEGE

DES SAVEURS ORIENTA

AUX AIRS LATINOS



Inscription à compter du 02 Février 2015

Maxence Centre ville

Pont-Sainte-





**JEUNESSE** SERVICES PÔLE



service jeunesse ccpoh

inscriptions / Réservations / Facturations

arcredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Tél. 03 44 29 48 80 - Mail: poleservices@ccpoh.l

1 place Le Châtelie

Service jeunesse : jeunesse pole@ccpah.fr

ccueil information undi de 14h à 18h.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.



Ce document a été rédigé bénévolement par quelques personnes, membres du Conseil Municipal de Monceaux ou membres du Syndicat Mixte des Marais de Sacy.

Il a pour objet de partager des informations sur le devenir du patrimoine exceptionnel que constituent les marais de Sacy.

Le présent document fait un rappel historique et réglementaire sur ces marais, sur leur valeur patrimoniale (habitat, faune et flore) et aborde quelques travaux de restaurationet de sauvegarde en cours. Il pourra avoir une suite, au gré des évènements qui jalonneront la vie de ces marais.

#### chapitre 1:

- historique des marais de Sacy
- gestion de l'eau

#### chapitre 2:

- enjeux écologiques
- zonages réglementaires et structures d'action

#### chapitre 3:

- restauration et entretien

#### chapitre 4:

 inventaire "espèces exotiques envahissantes"

#### chapitre 5:

- inventaire avifaune
- inventaire chauves-souris
- pêche électrique

### Restauration - Entretien du Marais

La restauration et l'entretien des marais sont, avec la gestion de l'eau, une des principales préoccupations des propriétaires et du Syndicat Mixte des Marais de Sacy. L'objectif est de lutter contre le boisement, l'eutrophisation, l'assèchement et donc la disparition de ces milieux à haute valeur écologique.

#### Restauration

Site remarquable, classé Natura 2000, le Marais de Sacy est une zone humide à l'équilibre fragile qui demande une surveillance et un entretien réguliers. Pendant la période 2006-2014 onze contrats d'interventions ont été signés avec des propriétaires publics (5 contrats sur des marais communaux et 1 sur le marais du Conseil Général) mais aussi avec des propriétaires privés (5 contrats) afin de réaliser des travaux pour la gestion et la restauration des habitats et des espèces animales et végétales qui y vivent

120 hectares, soit pratiquement 10% de la surface du Marais, ont ainsi été concernés par des travaux de réhabilitation. Les contrats sont généralement mis en place et suivis par le Syndicat Mixte des Marais de Sacy qui travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.

Un partenariat avec les différents acteurs locaux et un travail de confiance est indispensable à la réussite de ces missions. Avant toute intervention, une étude de la parcelle est réalisée, avec identification des espèces présentes et des points de positionnement du matériel d'intervention.

Les travaux consistent pour l'essentiel à déboiser, essoucher, faucher les prairies, étréper le sol, créer des pentes douces pour certains étangs, éliminer les plantes invasives...

Pour mener à bien ces actions, le syndicat doit faire face à certaines contraintes telles que l'instabilité du sol, l'inaccessibilité du lieu, la fragilité des espèces. De tels paramètres demandent de la technicité, une grande précision d'intervention et l'utilisation de matériels spécifiques pour milieux humides . .

- 1) Les travaux de restauration sont variés débroussaillage, déboisement, fauche, ... et toujours adaptés aux spécificités du marais.
- a) le plus souvent, les travaux se déroulent en zones tourbeuses, inondables, d'où la nécessité de faire appel à des engins spécifiques pour ne pas s'enfoncer, s'enliser, mais aussi pour ne pas faire d'ornières.







b) en zones instables (tremblants), pour des raisons évidentes de sécurité, le déboisement est effectué pas à pas : l'engin déboise par devant, dépose les arbres et arbustes à terre pour consolider le sol, puis pose dessus une plate-forme sur laquelle il va s'installer. Il déboise, dépose les arbres puis la plate-forme dessus... et ainsi de suite.

c) Déboisement en landes humides : dans ce cas particulier une grue à grande flèche a été utilisée pour minimiser l'impact sur le sol et ne pas endommager les habitats rares existants.





d) dans le cas de l'élimination de la jussie ou du myriophylle du Brésil (plantes exotiques invasives) la finition de l'arrachage se fait manuellement, car le moindre résidu donnera naissance à une nouvelle plante la saison suivante.

2) Dans le domaine de la restauration des marais, les travaux ne doivent pas enrichir le sol : les marais sont constitués de terres pauvres et il faut éviter de les enrichir.

Les opérations de débroussaillage, déboisement, fauche, ...effectuées, il s'agit d'évacuer les matériaux hors de la zone afin de ne pas enrichir le sol par cet « engrais vert » car les espèces d'intérêt disparaissent en milieu trop riche.





3) Ces matériaux, stockés éventuellement de façon temporaire, sont retirés du site du Marais, « exportés », et, chaque fois que possible, valorisés.





Les déchets issus des travaux doivent être évacués et valorisés dans la mesure du possible. Par exemple, la fauche des prairies sert de nourriture au troupeau camarguais du Conseil général de l'Oise pendant l'hiver; le déboisement de landes a permis de réaliser des broyats qui ont été utilisés en combustible pour la chaufferie à bois de Beauvais; du compost a été utilisé en épandage dans les champs suite au broyage des végétaux.

Tous ces efforts sont récompensés lorsque les équipes engagées pour la survie du Marais constatent l'apparition de nouvelles espèces végétales ou animales ou la multiplication des plantes rares. Un résultat positif mais fragile qui satisfait tous les acteurs du Marais, y compris les chasseurs qui y trouvent un intérêt pour favoriser la présence d'espèces animales telles que la bécassine des marais. Mais ce travail de longue haleine demande une surveillance constante pour que le Marais ne disparaisse pas.

#### Entretien

La restauration étant réalisée, il est indispensable d'engager l'entretien afin que la nature ne reprenne vite le dessus. Pour cet entretien, on trouve deux grands types d'opérations:

La fauche : elle présente l'avantage de limiter la durée d'intervention sur le site et de mieux contrôler l'action (date, fréquence...). Cependant, comme décrit plus haut, ce travail peut s'avérer compliqué du fait de l'ennoiement prolongé de certains territoires, de la faible portance et de la valorisation parfois compliquée des produits de fauche. Un matériel adapté doit être utilisé et le coût de cette opération s'avère élevé. Il est à noter que les gestionnaires, le plus souvent chasseurs, réalisent des fauches mais, faute de temps et de moyens techniques et financiers l'ensemble des résidus de fauche est laissé sur site, ce qui enrichit et, à terme, dégrade le milieu.

• Le pâturage extensif (limitation du nombre d'animaux par hectare): il est utilisé depuis longtemps par certains propriétaires. Il permet le maintien, voire la restauration de milieux humides. Il a l'avantage de présenter un investissement financier moindre, de favoriser une hétérogénéité des habitats, d'être moins marquant pour le milieu (intervention moins brutale que la fauche), et de s'adapter à la quasi-totalité des parcelles

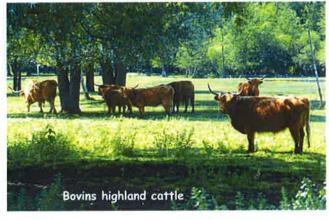
Plusieurs races d'animaux ont ainsi été envisagées et sont utilisées dans le Marais de Sacy :



• Les bovins de race camarguaise, présents sur la propriété du Conseil Général de l'Oise, sont adaptés au site de par leur rusticité et leur aptitude à se rendre sur les endroits humides. Ces bovins nécessitent l'installation d'une clôture importante. Il est à noter que leur manipulation se fait à cheval.

Les chevaux de race camarguaise sont aussi adaptés au site. Ils sont eux plus mobiles et peuvent être installés avec une simple clôture électrique. Les chevaux sont utilisés en complément de l'entretien réalisé par les bovins. Ils sont présents sur le territoire du Conseil général.





• Une autre espèce de bovins pâture dans le Marais : les Highlands Cattle. Mais au vu des expériences, cette race semble peu adaptée à des milieux possédant un degré d'humidité très élevé (perte d'animaux, maladie...). De tels bovins sont présents dans des propriétés privées. Cette espèce est bien adaptée en milieu humide portant du Marais.

 Enfin, une race rustique, facile à manipuler, qui peut être clôturée facilement (clôture mobile), et pouvant évoluer sur des terrains humides et peu portants vient d'être introduite à titre expérimental : le buffle d'eau. Fin 2013, un troupeau de trois têtes a été acquis par le Syndicat Mixte des Marais de Sacy pour expérimentation de pâturage extensif itinérant en diverse propriétés.

Les premiers résultats de cette expérimentation sont très encourageants et celle-ci sera poursuivie.



## LES ASSOCIATIONS



## **AGO - Comité Animation**

Le **Vendredi 23 janvier 2015**, 31 personnes ont participé à l' Assemblée Générale Ordinaire du Comité d'Animation qui s'est tenue dans la salle plurifonctionnelle.

Le président *Christophe Boryczka* a présenté le bilan moral en précisant que l'association compte 27 membres dont 16 actifs. Les animations proposées tout au long de l'année 2014 ont, dans la plupart des cas, connu un vif succès.

La trésorière, *Annick Papadia* a présenté le bilan financier. Les comptes sont sains et l'association peut envisager, sans problèmes, des projets pour 2015.

Merci, à la Municipalité et à toutes les personnes qui nous ont aidés tout au long de l'année 2014.

Samedi 6 juin : Kermesse de l'école,

Dimanche 21 juin: Brocante,

Samedi 10 octobre : Loto,

Dimanche 22 mars, en projet sortie théâtre

Dates à retenir pour 2015 :

Christophe BORYCZKA.. Président

Patricia DOUMONT . . 1ère Vice Présidente / Secrétaire

Jean Claude CLOUET . . . 2ème Vice Président

Samedi 21 novembre : Soirée beaujolais,

Samedi 12 décembre : En projet, sortie sur 2 jours au

marché de Noêl à Bruges,

Jeudi 31 décembre : Soirée St Sylvestre.

Dominique LEGROS . . Secrétaire adjoint

Annick PAPADIA . . Trésorière

Daniel MARTEL . . Trésorier adjoint

Courriel: camonceaux@gmx.fr

L' équipe compte un nouveau membre actif : Ludovic PAQUET Christophe Boryczka

## AGO - Entente Sportive de Monceaux

L'Assemblée Générale Ordinaire de *l'Entente Sportive de Monceaux*, qui s'est tenue vendredi 30 janvier dans la salle plurifonctionnelle de Monceaux, a réuni une quarantaine de personnes venues de Monceaux et des communes environnantes.

L'association a présenté le bilan de ses activités et ses comptes pour l'année 2014. L'*ESM* expose également ses nouveaux projets pour l'année 2015.



En plus, des activités réalisées l'an passé (participation à de nombreuses courses et marches à l'extérieur, organisations de rassemblements et repas, ...), l'*ESM* prévoit :

- Une marche dominicale par trimestre suivie d'un déjeuner
   (04 janvier « buffet campagnard », 19 avril « spécialités Picardes », 30 août « Tapas autour d'une Sangria »,
   06 décembre « vin chaud et saveurs de Noël »),
- Séances de coaching printanier : Tous les lundis de mars de 17h45 à 18h45 dans la salle plurifonctionnelle,
- Soirée « Zumba »,
- Journée d'échange avec le Club de Tennis de Brenouille/Monceaux,
- Organisation d'une course dans Monceaux (enfants/déguisements/...).

A l'issue de cette présentation le verre de l'amitié est partagé et une vingtaine d'inscription sont comptabilisées.

L'association remercie ses partenaires financiers, ainsi que la municipalité et le comité d'animation

Térésa Dias

## LES ASSOCIATIONS

## Ping Pong Loisirs . . Les 12 heures de Monceaux

Le Ping Pong Loisirs de Monceaux, présidé par Régis Dumoulin, a organisé le samedi 31 janvier, pour la deuxième fois, les" 12 heures de Monceaux".

Un tournoi interne réunissant huit équipes de deux joueurs du club qui en compte une vingtaine. Une belle réussite pour les pongistes Moncéens qui ont renouvelé l'expérience déjà réalisée en novembre 2011.



Le challenge à relever était la présence permanente de joueurs en action de 8 heures du matin à 20heures sur deux tables. Une troisième table était réservée aux visiteurs de passage comme l'a fait Bernard Corlay, adjoint au Maire, qui est venu s'exercer le matin.

Dans le courant de la matinée Michel Delmas, Conseiller général du canton de Pont-Sainte Maxence, est venu nous rencontrer dans la salle plurifonctionnelle ainsi que de nombreux Moncéens.

C'est le tandem formé de *Lionel Bourdier* et *Alexandre Papadia* qui a remporté les 12 heures de Monceaux avant un repas qui a réuni les pongistes et leurs familles le soir en toute convivialité.

## LES DATES A RETENIR

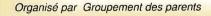


Samedí 28 mars 2015 Journée de l'Environnement



Organisée par la municipalité avec le concours des associations

## Samedí 18 avríl 2015 Carnaval des enfants







Samedí 6 juin 2015 Kermesse de l'école

Organisée par l'école avec la participation du Comité d'Animation, du Groupement de Parents et la municipalité